



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | CULTURES ORNEMENTALES EN SERRE

N° 5, 14 juillet 2023

Opérations préventives dans la culture du poinsettia

Les producteurs de poinsettias (*Euphorbia pulcherrima*) reçoivent les boutures non enracinées au début du mois de juillet, et les boutures enracinées généralement à la fin du mois de juillet. Quelques démarches préventives réalisées tôt en saison peuvent favoriser un bon contrôle phytosanitaire pour la saison de croissance qui débute.

Trempage des boutures

Dès la réception des boutures, un traitement par trempage est recommandé, même si la présence d'insectes semble faible. Il est possible de diminuer considérablement les populations de ravageurs avant même qu'elles ne se multiplient. Cette méthode permet de couvrir complètement le feuillage afin de mieux atteindre les ravageurs qu'avec une pulvérisation foliaire.

Les recherches effectuées par Rose Buitenhuis, de *Vineland Research and Innovation Centre*, ont démontré que le trempage des boutures non enracinées de chrysanthèmes et de poinsettias permettait d'éliminer entre 70 et 80 % des aleurodes et des thrips présents sur les boutures à leur réception. Les matières actives des produits utilisés pour le trempage des boutures étaient l'huile minérale, le savon insecticide (sels de potassium d'acide gras) et *Beauveria bassiana*.

Des produits contenant ces matières actives peuvent être utilisés pour le trempage des boutures de poinsettia non enracinées, tandis que seules des huiles minérales sont permises pour le trempage de boutures enracinées.

À noter concernant l'huile : en trempage, il est préférable d'utiliser la dose minimale de SUFFOIL-X, soit 1 ml/l, pour prévenir la phytotoxicité. Pour le LANDSCAPE OIL, selon l'étiquette, il est recommandé de submerger les boutures dans l'eau après le trempage avec le produit.

Bulletin d'information N° 3 du 9 août 2022 : [Trempage des boutures en début de culture](#)



Aleurode du tabac (*Bemisia tabaci*) sur une feuille de poinsettia
Photo : IQDHO

Planifier la lutte biologique

Il est important de commencer le dépistage dès le début de la production, afin d'effectuer un suivi constant des populations de ravageurs et d'auxiliaires.

L'**aleurode** est le ravageur à contrôler en priorité dans la culture de poinsettia. La résistance aux pesticides de la souche Q de *Bemisia tabaci* (aleurode du tabac) est bien connue. La lutte biologique constitue une stratégie à privilégier pour contourner ce problème. L'utilisation des guêpes parasitoïdes d'aleurodes *Encarsia formosa*, *Eretmocerus mundus* et *Eretmocerus erimicus*, ainsi que de l'acarien prédateur *Amblyseius swirskii*, est à prévoir. De plus, le petit coléoptère *Delphastus catalinae* est un prédateur d'aleurodes. On recommande son utilisation en combinaison avec *Encarsia formosa* ou *Eretmocerus erimicus*.

Il est possible que des pesticides chimiques aient été utilisés par les multiplicateurs et nuisent à la survie des auxiliaires. On peut donc attendre quelques semaines avant d'introduire ces derniers, et contrôler les aleurodes par l'emploi d'insecticides à faible toxicité, par exemple des produits à base du champignon entomopathogène *Beauveria bassiana*, des savons insecticides (sel de potassium d'acide gras) et des insecticides à base d'huile de canola ou d'huile minérale. À cet effet, il est recommandé d'attendre 4 semaines à la suite de la réception des boutures, avant d'introduire *Delphastus catalinae*.

D'autres ravageurs sont à surveiller tout au long de la culture. Dans les serres qui sont ventilées par des côtés ouvrants, des bandes collantes jaunes peuvent être installées près de ces entrées d'air afin d'intercepter des insectes comme les thrips et les cicadelles provenant de l'extérieur. Ces bandes collantes, vendues en rouleaux, peuvent aussi contribuer à la baisse de la population d'aleurodes. En cours de culture, on dépistera, notamment, les tétranyques et les thrips afin d'effectuer les introductions de prédateurs requis.

Fiche technique : [La lutte contre les ravageurs ailés à l'aide de bandes collantes](#)



Bandes collantes installées dans une serre de poinsettia
Photo : IQDHO

Autres traitements

Fongicides

Il est judicieux d'appliquer des **biofongicides** en prévention contre les maladies racinaires, dès le début de la culture. Les applications peuvent être répétées afin de conserver la protection. À ce sujet, consultez le tableau [Biofongicides homologués contre les maladies racinaires du poinsettia en serre](#).

Insecticides

Grâce au trempage des boutures, à l'emploi de bio-insecticides peu résiduels et à l'introduction d'auxiliaires, il est possible de repousser le moment où l'on aura recours aux insecticides conventionnels, ou même les éviter complètement. Une méthode décisionnelle sur le besoin de traiter ou non le poinsettia contre l'aleurode (*Bemisia tabaci*) a été développée par des experts du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO). Elle est décrite dans la fiche technique [Poinsettia : prévenir les problèmes au cours de la saison de production](#).

Consultez le tableau [Insecticides et acaricides homologués dans le poinsettia en serre](#) pour connaître, notamment, les produits à faible risque (identifiés en vert) et les produits homologués pour le trempage du poinsettia.



Plateau de boutures de poinsettia

Photo : IQDHO

Pour plus d'information

- Fiche technique [Poinsettia : prévenir les problèmes au cours de la saison de production](#).
- Bulletin d'information N° 2 du 23 mars 2023 : [Les pesticides homologués dans les cultures ornementales de serre](#).
- Bulletin d'information N° 3 du 7 juin 2021 du réseau Cultures maraîchères en serre : [Compatibilité des pesticides avec la lutte biologique en serre](#).
- Blogue ONfloriculture. [Poinsettia Pest Management Pointers: Receipt Through Potting Up](#). Jandricic, Sarah. OMAFRA, 11 juillet 2023.
- Le site Web de [SAgE pesticides](#) donne de l'information sur les pesticides homologués ainsi que sur leur gestion rationnelle et sécuritaire.
- Le site Web [IRIIS phytprotection](#) est une banque de photos et d'information sur les ennemis des cultures.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Marie-Édith Tousignant, agr., Roxane Babin, agr. (IQDHO) et Benoît Champagne, dta (IQDHO). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les [avertisseurs du sous-réseau Cultures ornementales en serre](#) ou le [secrétariat du RAP](#). Édition : Marianne St-Laurent, agr. M. Sc. et Cindy Ouellet (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.